

PRÉFET DU LOT

ARRÊTÉ N° SPF – 2018 – 011
portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la
régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de
Figeac.

Le Préfet du Lot,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu la loi 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu la circulaire ministérielle INTA 1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu le décret du 08 août 2017 portant nomination de Madame Nadine CHAÏB en qualité de sous-préfète de Figeac ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète de Figeac.

ARRÊTÉ

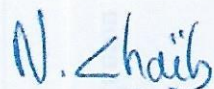
ARTICLE 1^{er} : Sont désignés pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les deux tableaux annexés ci-après.

ARTICLE 2 : Dans le cas où un délégué serait amené à cesser ses fonctions, pour quelque motif que ce soit, la mairie devra en informer la sous-préfète de Figeac.

ARTICLE 3 : Madame la sous-préfète de Figeac et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Lot.

A Figeac, le 28 décembre 2018

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète de Figeac,


Nadine CHAÏB

Annexe 2 à l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2018

COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS

Canton	Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
CAUSSE ET VALLEES	CAJARC	Corinne POUGET	Catherine BARIVIERA	
		Marina PÉGOURIÉ	Arnaud MAGNÉ	
		Elyane MOURGUES		
CERE ET SEGALA	BIARS-SUR-CERE	Yvette DELPY	Olivier GUITTARD	
		Michel BRUGERE	Sylvie BONHOMME	
		Annie CONSTANT		
	BRETENOUX	Marie-Ange DELSOL	Sandrine MOUSSIE	
		Violaine MIELVAQUÉ	Valérie FAURE	
		Julien CHASTANET		
FIGEAC 1 et 2	FIGEAC	Roland GAREYTE	Chantal BERGES	Henri SZWED
		Monique LARROQUE		
		Maurice PONS		
SAINT-CERE	SAINT-CERE	Jean-Pierre ROUDAIRE	Yves COUCHOURON	
		Jean-Luc MAGE	Patrick MOULÉNE	
		Françoise CHAMP		